

COMMUNE DE WASNES AU BAC

Informations municipales

A LA UNE :



Le 1^{er} septembre c'est la rentrée et ce sont 57 enfants qui reprendront le chemin de l'école « **LA FONTAINE** » sous la houlette de leurs trois professeurs :

- ◇ **Madame GOBERT** directrice, de l'école accueillera les plus petits dans la classe de maternelle.
- ◇ **Madame BULTEZ** dispensera les premiers enseignements (lecture, écriture, calcul)
- ◇ **Madame CACHEUX** préparera quant à elle les CM1-CM2 pour leur entrée au collège.

Une équipe, on ne peut plus stable.

Répartis en trois sections les élèves retrouveront des classes accueillantes dotées de matériels informatiques performants (tablettes, tableau numérique, etc).

Ainsi qu'il est de coutume depuis de nombreuses années, la commune alloue un budget à l'école pour l'achat des fournitures scolaires (cette année, 40 € par enfant sans compter la fourniture du papier pour la photocopieuse). Les fournitures seront distribuées aux enfants le jour de la rentrée.

Outre l'enseignement obligatoire, l'école propose de nombreux projets, déjà expérimentés ou en cours favorisant l'éveil des enfants : théâtre, journal, cahier de lecteurs, ainsi qu'une chorale qui fédère les trois sections (vous avez pu la découvrir lors de la fête du 18 juin dernier).

Sans oublier des activités telles que l'atelier handisport, la journée petite école (organisation cette année à la charge de notre école), les séances de piscine encadrées par les parents permettant leur développement physique.

Les élèves seront également sensibilisés, entre-autre, au patrimoine, à la biodiversité, à la prévention contre le harcèlement scolaire.... De quoi bien remplir une année !

**NOUS SOUHAITONS À TOUS : ÉLÈVES, ENSEIGNANTES, AGENTS D'ENTRETIEN ET D'ENCA-
DREMENT ET ENFIN À VOUS PARENTS, UNE EXCELLENTE RENTRÉE**

Cette année, la rentrée est un peu spéciale car nous fêtons un joyeux évènement



Les
brèves
de
Gustine



Info n°11

30/08/2022



..... **UN ANNIVERSAIRE !**



LES « PETITS PLUS » DE L'ÉCOLE DE WASNES QUI COMPTENT BEAUCOUP :

En complément de notre école, soucieuse du bien-être des enfants et afin de pouvoir répondre aux besoins des parents, la municipalité a mis en place depuis plusieurs années :

- ◆ **Une garderie périscolaire** le matin de 7h00 à 8h35 et le soir de 16h30 à 18h30. Le tarif de la garderie est de 1.50 € le matin ou le soir (inchangé malgré l'augmentation de l'amplitude horaire). Les enfants sont encadrés par des agents dévoués qui leurs proposent des activités d'éveil et préparation des fêtes : Noël, fête des mères etc...
- ◆ **Cantine** : dans une jolie salle dédiée, les enfants peuvent partager un repas sain, équilibré et varié avec découverte de nouvelles saveurs, préparé avec soin par la société API. Le prix du repas est de 3,15 €.

Vous trouverez toutes les modalités relatives à ces deux services (inscription, documents à fournir etc...) sur notre site internet, rubrique « scolaire et périscolaire ».

LE PERSONNEL COMMUNAL ATTACHE AU SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Elles sont quatre, vous les rencontrez dans la rue lorsqu'elles empruntent le chemin école/mairie plusieurs fois par jour ou lorsque vous déposez vos enfants mais connaissez-vous leur nom ?

- ◇ Claudie KEMPA : agent technique titulaire
- ◇ Marie Noëlle MARECHAL : cantine et périscolaire (contrat aidé PEC)
- ◇ Bernadette LAURENS : entretien des locaux (contrat aidé PEC)
- ◇ Isabelle BISIAUX : assistance école maternelle (contrat aidé PEC)

En cas d'absence, ce sont certains de vos élus ainsi que des membres titulaires du personnel communal qui interviennent à titre bénévole.

Un grand merci à tous : vous contribuez par votre travail au bon accueil de nos enfants !



FETES ET CEREMONIES : JUILLET 2022, UN MOIS FESTIF !

Le 6 juillet le Tour de France a traversé notre village accueilli par la géante Gustine. Bien que la caravane soit passée très rapidement, le public était là pour essayer de recueillir quelques cadeaux lancés par les voitures sponsorisées et applaudir les coureurs



Le 13 juillet, en l'honneur de la fête nationale, le Comité des fêtes a, dès 16h30, accueilli les habitants de notre commune autour d'animations, jeux anciens et structures gonflables pour les petits et grands. S'en est suivi un lâché de ballons multicolores emportant l'espoir de nos enfants. Un apéritif/BBQ permettait aux grands de profiter de la joie des petits, tout en se restaurant.



Vers 22h15, le grand moment tant attendu de la retraite aux flambeaux a permis à tous de se regrouper et de traverser les rues de notre village en direction du stade...



Où nous attendait un magnifique feu d'artifice.

Soirée très réussie, merci beaucoup aux membres du comité des fêtes qui nous ont régalingés de ces bons moments.

La vue des visages heureux ne fait que conforter l'impression que nos concitoyens ont besoin de ces événements.



Le 14 juillet, nos amis de l'association des chasseurs avaient organisé à partir de 9h30 un match de foot intergénérationnel. Les équipes étaient au complet, et beaucoup de supporters sont venus pour les encourager. La rencontre s'est terminée honorablement par un match nul (2-2).



À l'issue, la Mairie a offert une boisson aux joueurs et a distribué des paquets de bonbons aux enfants présents. Un grand merci à tous les footballeurs et supporters de vous être déplacés si nombreux.

Expériences de fêtes et de convivialité à renouveler pour le plaisir de tous. Encore merci au Comité des Fêtes et à l'Association des chasseurs pour leurs implications à l'occasion de la Fête Nationale. Dommage que le repas champêtre prévu le 17 juillet n'ait pu avoir lieu faute de participants.

FESTIVITES A VENIR : à vos agendas

Le samedi 3 septembre, le comité des fêtes organise son **concours de pétanque** au stade municipal. Restauration possible sur place.

Le samedi 5 novembre, à l'occasion de la St HUBERT, « La vie de notre clocher » (association pour l'église) et la société de chasse vous invitent à la messe traditionnelle au son des cors de chasse à 9h30 en notre église.

Les édiles des villages avoisinants et d'autres VIP seront invités à cette occasion.

À l'issue de la messe, la mairie vous convie à un vin d'honneur servi dans la salle des fêtes.





INFO : dans le cadre de ses fonctions, la Commission « fêtes et cérémonies » va rencontrer l'ensemble des présidents des différentes associations de notre commune. Mais les connaissez-vous ? Elles sont au nombre de 5 :

- ◆ Comité des fêtes : président, M. Philippe CAUX
- ◆ Association des parents d'élèves : présidente, Mme Jessica BERNARD
- ◆ Atelier créatif : présidente, Mme Thérèse GELDHOFF
- ◆ La vie de notre clocher (anciennement association pour la rénovation de l'église) : président, M. Yves ROUSSEZ
- ◆ La société de chasse : président : M. Gérard DESSERTY

SECURITE ROUTIERE : le saviez-vous ?

Les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) comme les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards sont soumis à l'application du code de la route lorsqu'ils se déplacent sur route.

Ils sont tenus de ne pas transporter un autre passager et de souscrire une assurance responsabilité civile.



Pour que cela reste un plaisir, soyez donc vigilants pour vous et les autres usagers de la route !



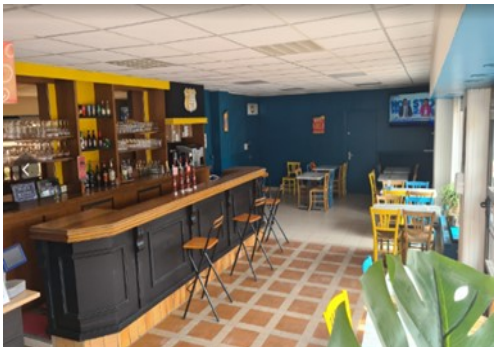
BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE WASNES

L'ensemble de la municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de résider dans notre charmant village.

N'oubliez surtout pas de venir vous présenter en mairie.

Outre le fait que nous serons ravis de vous accueillir, ce seul détail permet, entre-autre, de ne pas vous oublier lors de dates importantes, festivités ou animations (par exemple, distribution par le Comité des Fêtes d'un présent pour la fête des mères, distribution de bonbons aux enfants de la commune, etc...).

Les associations présentes au sein de notre commune peuvent également répondre à vos attentes et envies. Vous retrouverez tous les renseignements et démarches administratives (école, urbanisme, associations ...) sur notre site (<https://www.wasnesaubac.fr>)



Le samedi 13 août, nous avons pu constater avec un réel plaisir la réouverture du café situé sur la place.

Le Bar'JO nous accueille dès 7h30 dans un lieu totalement rénové.

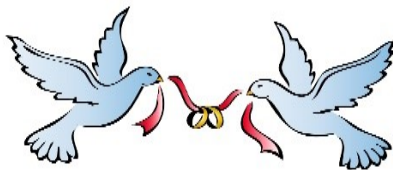
Outre le bar tabac, vous pouvez y déguster des assiettes de fromage ou de charcuterie, y acheter ail fumé, oignons et échalotes et tenter votre chance en achetant un jeu de la FDJ.

Une nouveauté pour les amateurs de football : vous pourrez y suivre certains matchs dans une ambiance conviviale !

FELICITATIONS ET TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX MARIÉS !

- Après 35 années de vie commune, Bruno et Véronique ADAMO se sont retrouvés à la salle des mariages pour célébrer leurs noces de rubis le samedi 13 août par devant toute leur famille réunie. Un joli moment de fête dans la joie et la bonne humeur ! A cette occasion, la municipalité a tenu à leur remettre un petit cadeau (panier garni).

- Le mariage de Victoria BATTINI et de Cyril SOBUCKI a été célébré le samedi 27 août 2022, ils étaient entourés de leur famille et de nombreux amis.
(Victoria a travaillé pour la commune au sein de l'école et aussi au service cantine)



EN BREF.....

Réforme des règles de publicité et d'entrée en vigueur des actes depuis le 1^{er} juillet 2022.

Cette réforme vise principalement à harmoniser la publicité des actes pris par les collectivités territoriales.

Ainsi, sont supprimés les comptes rendus des séances du Conseil Municipal, ne subsistera que le Procès-Verbal (avec son formalisme) : ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021.

Par ailleurs est créée une liste des délibérations prise lors des séances du Conseil Municipal qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans le délai d'une semaine à compter de l'examen par le conseil : art. L2121-25 modifié du CGCT.

Le dépôt de vos piles et ampoules usagées ne s'effectuera plus en Mairie. En effet, il existe, maintenant, des collecteurs dans chaque commerce de grande distribution et aussi dans les lieux de déchetteries.